



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice Générale

Bruxelles,
MARE/UnitéA4/APB

Cher Monsieur Lopez,

Je vous remercie pour l'avis du CC SUD sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'Union Européenne, que j'ai lu avec intérêt.

Je suis particulièrement ravie de pouvoir compter sur votre soutien actif au sein du Partenariat pour la Transition Énergétique (PTE)⁽¹⁾. Avec le PTE, la Commission envisage de développer une stratégie par le biais d'un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes. Cette stratégie se matérialisera sous forme d'une feuille de route, qui sera le point culminant du travail accompli au sein du PTE au travers d'ateliers thématiques abordant les défis auxquels le secteur est confronté, tels que le financement, l'innovation, la recherche, les connaissances et les compétences.

Le premier atelier⁽²⁾, qui s'est tenu le 28 novembre 2023, a mis l'accent sur le financement. Le second atelier s'est déroulé le 28 février⁽³⁾ et s'est concentré sur l'innovation et la recherche. Nous préparons aussi un atelier dédié aux compétences qui aura lieu le 19 avril. Notre objectif est d'élaborer une feuille de route qui définira les besoins en matière d'investissement, les initiatives sectorielles et orientera les décisions politiques visant à faciliter la transition énergétique. Dans ce contexte, la Commission reconnaît l'importance pour des secteurs tels que les autorités portuaires et autres activités connexes (telles que la logistique) de participer au dialogue, notamment pour le développement de nouvelles technologies.

Concernant le développement d'une vision stratégique de la pêche européenne et la prise en compte de la diversité des flottilles présentes dans les eaux européennes, la Commission facilite et soutient aussi la coopération régionale maritime à l'échelle des bassins maritimes et à l'échelle macro régionale, notamment par la mise en œuvre de stratégies de spécialisation intelligente. Ces stratégies couvrent également la transition énergétique en recensant les domaines d'action stratégiques grâce à une large participation des parties intéressées et à la coopération régionale/interterritoriale. La

⁽¹⁾ [Energy Transition Partnership - European Commission \(europa.eu\)](https://europa.eu)

⁽²⁾ [2023-11-28 energy transition finance workshop report \(europa.eu\)](https://europa.eu)

⁽³⁾ [2024-02-28 energy transition innovation and research workshop agenda \(europa.eu\)](https://europa.eu)

Mr Sergio Lopez
Président du CC - Sud
slopez@oppburela.com

Commission a mis en place une nouvelle plateforme thématique sur les stratégies de spécialisation intelligente au sujet de l'économie bleue durable⁽⁴⁾, qui aborde cinq thèmes : la pêche, l'aquaculture, les énergies marines renouvelables, les biotechnologies bleues et le tourisme maritime côtier. Cette plateforme thématique offre des activités de renforcement des capacités (par exemple, des formations) aux acteurs de l'économie bleue ainsi qu'une possibilité de coopération interrégionale dans des domaines prioritaires communs en matière de spécialisation intelligente. Elle fournit également un savoir-faire pour la mise en place de partenariats interrégionaux et d'autres services de soutien. La plateforme thématique contribuera : i) à créer des synergies entre les différents instruments de financement de l'innovation ; et ii) à mobiliser davantage les acteurs publics et privés de l'économie bleue au niveau régional.

Concernant l'amélioration des connaissances sur l'adoption de solutions innovantes et économiques en termes de carburant, je tiens à souligner que la Commission publiera bientôt les résultats d'une étude sur les technologies disponibles pour la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que leurs coûts et avantages respectifs, incluant l'utilisation de techniques de pêche à faibles émissions de carbone et moins impactantes. Cette étude prendra également en compte la diversité des pêcheries et constituera la première étape vers l'obtention d'informations détaillées sur l'efficacité des différentes solutions pour la transition énergétique. Nous continuerons à investir dans des études et à soutenir la recherche sur les technologies, ainsi que les coûts associés. Nous encourageons également la communauté à s'impliquer activement dans la recherche et l'innovation, en collaboration avec les différentes parties prenantes de la transition énergétique.

En outre, les réflexions issues du PTE et ces études nous permettront avec la feuille de route de guider le secteur et les États membres dans la réalisation de la transition énergétique du secteur.

En ce qui concerne l'élaboration de programmes pour accompagner la formation des marins, la Commission reconnaît l'importance d'intégrer davantage les connaissances et les compétences relatives aux technologies et pratiques nécessaires à la transition énergétique dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture et tout au long de sa chaîne de valeur et d'approvisionnement.

Dans le cadre du "Pacte pour la pêche et les océans"⁽⁵⁾, la Commission européenne, en collaboration avec CINEA, a annoncé en février 2023 une étude prospective intitulée "Les pêcheurs de demain"⁽⁶⁾. Le projet a débuté en novembre 2023 et se poursuivra jusqu'à la fin 2024. Cette étude sur l'avenir des pêcheurs dans l'UE jusqu'en 2050 offrira aux parties prenantes l'occasion de participer à une enquête sur les principaux moteurs du changement et à un événement où seront présentées les premières conclusions de l'étude. Cet événement aura lieu le 19 mars à Bruxelles.

Enfin, en ce qui concerne le soutien financier à la transition vers une pêche à faibles émissions de carbone et un accès équitable et égal au financement pour la pêche côtière à petite échelle, j'aimerais rappeler que le FEAMPA permet le financement d'initiatives qui peuvent jouer un rôle important dans la diffusion des technologies susceptibles d'accélérer la transition. Cela peut se faire, entre autres, par le financement d'essais, de

⁽⁴⁾ [Sustainable Blue Economy - Smart Specialisation Platform \(europa.eu\)](https://europa.eu)

⁽⁵⁾ [EUR-Lex - 52021IP0386 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](https://eur-lex.europa.eu/lexUri.do?uri=CELEX:52021IP0386-EN)

⁽⁶⁾ [Setting the scene for the Fishers of the Future - European Commission \(europa.eu\)](https://europa.eu)

démonstrateurs et d'études de faisabilité pour les technologies innovantes, qui sont des étapes essentielles à une adoption plus large des technologies dans le secteur. Il peut également soutenir des programmes de formation, des audits énergétiques et d'autres initiatives de diffusion des connaissances et des technologies. En outre, le FEAMPA peut soutenir l'investissement dans des technologies matures telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone des bateaux. La Commission continuera d'inciter les États Membres à utiliser le FEAMPA à cette fin.

La Commission reconnaît que la transition énergétique nécessitera un effort financier important de la part du secteur, soutenu par des investissements publics et privés. L'étude susmentionnée est la première étape vers l'élaboration d'un chiffre global sur l'effort d'investissement que la transition énergétique de la pêche et de l'aquaculture impliquera.

Nous nous attachons également à clarifier les opportunités disponibles pour soutenir le secteur. Dans ce cadre, la Commission a publié un guide ⁽⁷⁾ ainsi qu'un outil interactif sur les possibilités de financement existantes de l'UE pour le secteur. Ces ressources visent à aider les parties prenantes à naviguer parmi les différents types de financement qui peuvent être mobilisés pour la transition énergétique dans le secteur. Nous avons l'intention de les mettre à jour régulièrement pour refléter les évolutions du contexte financier. Enfin, pour sensibiliser davantage les parties prenantes à ces enjeux, nous avons organisé le 30 janvier un webinaire ⁽⁸⁾ en collaboration avec BlueInvest. Cet événement, entièrement consacré à la transition énergétique du secteur, avait pour objectif de présenter le point de vue des investisseurs et leur perception du secteur.

Dans le même temps, nous continuerons à explorer les possibilités de promouvoir et de soutenir les projets pilotes ⁽⁹⁾ et les "laboratoires vivants". Enfin, nous sommes déterminés à explorer d'autres formes de financement, par exemple avec la Banque européenne d'investissement, ainsi qu'avec le secteur privé.

Soyez assuré que nous sommes en train de rassembler et d'analyser les avis des différentes parties prenantes, que ce soit à travers les ateliers du PTE ou via les communications qui nous sont directement adressées. Nous prenons note et vous assurons que toutes ces informations feront partie de la réflexion que nous mènerons pour définir la stratégie et la feuille de route de la transition énergétique dans le secteur. L'engagement du CC SUD à collaborer avec la Commission Européenne sur ce sujet est essentiel au développement sur le long terme de la transition énergétique du secteur. Votre avis offre une description claire des préoccupations du CC SUD et s'intègre entièrement dans la volonté de la Commission Européenne d'élaborer, en étroite coopération avec les parties intéressées, une feuille de route pour la transition énergétique vers la neutralité climatique d'ici à 2050.

Je remercie le Conseil consultatif pour le travail accompli. Pour tout complément d'information éventuel à cette réponse je vous invite à contacter Mme Julia Rubeck, coordinatrice des Conseils consultatifs via la boîte fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

(7) [Guide on financing the green energy transition of fisheries and aquaculture - Publications Office of the EU \(europa.eu\)](#)

(8) [BlueInvest Webinar on Energy Transition of EU Fisheries and Aquaculture - European Commission \(europa.eu\)](#)

(9) [A new Pilot Project call for proposals will foster energy transition in fisheries \(europa.eu\)](#)

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Charlina VITCHEVA

Copie: Aurélie Drillet adrillet@cc-sud.eu
Chloé Pocheau cpocheau@cc-sud.eu

